3-627
ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___N___

Raport d'un Memoire de Mr. Maupillier
sur la Cataracte.

Les remarques de Mr. Maupillier sont ecrittes d'une telle facon que nous avons cru de ne pouvoir mieux faire que d'en exposer quelques propositions sur les quelles il aura probablement fondé le plus grand merite de son memoire. Pag. 5. il dit – Si l'immobilité de la pupille n'eut pas toujours été regardée comme la paralisie de la choroide, qui la forme n'eut-on pas operé les deux tiers des cataractes qu'on a abbandonnées comme incurables? pendant que la plus grande partie ne sont que des signes de leur adherence tant a la capsule du cristalin, qu'a l'uvée ou face posterieure de l'iris – Il y a long tems qu'on a reconnu cette cause de l'immobilité de l'Iris – Pupilla propter inviscationem a cataracta dit Verulamus, non poterit moveri (a) et Meibomius (b) nous dit plus precisement que de telles cataractes ne sont point incurables, et c'etoit aussi le sentiment de Guarinon, qui en appelloit a l'experience en raportant l'exemple de l'Imperatrice Eleonore Gonzague, laquelle avoit une telle cataracte que Benoit Sylvaticus assuroit qu'on n'auroit jamais pu abbattre, si on en croyoit les Grecs et les Arabes, laquelle neamoins fut heureusement abbattue par un habile Chirurgien, et l'Imperatrice recouvra tres bien la vue.
Mr Maupillier ne donne point les signes comment on pourroit distinguer si l'immobilité de l'iris est l'effet de l'adherence de la cataracte membraneuse ou du cristalin meme ou de la maladie de la retine, ou du nerf optique, c'etoit une discussion qui devoit necessairement faire partie de ces remarques – Nous ferons encore remarquer par les derniers mots du paragraphe que nous avons rapporté comment il pourroit demontrer qu'une cataracte membraneuse, qui etant adherente a la capsule du cristalin et a l'uvée, ne seroit pas faitte par la capsule du cristalin meme. Mais nous allons rapporter une autre de ces remarques, qui augmentera encore cette difficulté, ou qui prouvera au moins l'inconsistance de ces propositions – a la page neuvieme Mr Maupillier nous dit, que la cataracte membraneuse peut etre regardée comme un effet de la dissolution de la capsule cristalline ou un amas de filaments opaques qui par leur reunion forment ce petit voile posterieur a l'iris et qui quelque fois meme est flottant dans l'humeur de la chambre posterieure qui ne se trouve attaché qu'au rebord superieur de l'uvée. a la page 16 il lui paroit que tous les auteurs ayent toujours pris le tout pour la partie, puisqu'il ne font point de distinction du cristallin d'avec sa capsule dans les cataractes adherentes et qu'il ne distinguent point non plus l'adherence du cristallin a la capsule d'avec celle de la capsule a l'uvée, ou face posterieure de l'iris c'est cependant une distinction, dit-il tres essentielle a faire dans l'abbattement des cataractes – et si cela est vray Mr. Maupillier s'oublie, quand a la pag. 11.me il nous demande si on a beaucoup de preuves, que par la methode des anciens et meme des Modernes dans l'abbattement des cataractes on ait pas detaché la capsule cristalline avec le cristallin meme.
Mais considerons pour un moment toutes ces propositions. Il dit premierement, que la cataracte membraneuse est produitte par la dissolution de la capsule cristalline et cela est avancé sans aucune preuve. Que cette membrane puisse se dissoudre, nous n'oserions le contester mais qu'elle reduitte en dissolution reste a former un voile, c'est ce que nous ne seaurions

1019.

ARC 23 n°24

comprendre, s'il n'entande qu'une partie etant dissoute il en restent des petits lambeaux encore attachés a l'uvée, et c'est ce qui a eté observé par Henkel (c) Duddell (d) Woolhouse (e) et le celebre Mr. la Peyronie (f). Nous avons demontré ci dessus, qu'on avoit tres bien reconnu l'adhesion de la cataracte membraneuse a l'iris, mais Mr. Maupillier c'est trompé, s'il a pensé de nous persuader que tous les auteurs n'ont point de distinction du cristallin d'avec sa capsule adherente ou non adherente au cristallin même; car s'il est vray, que ces distinctions, ne se trouvent point dans Maitre Jean Antoine et Brisseau qui nous paroissent ces auteurs il ne devoit pas conclure qu'elles n'avoient ~~pas~~ etées faittes par d'autres. Nous nous contenterons de le renvoyer aux deux lettres xviij et xix de Morgagni sur les ecrits de Valsalva et aux dissertations d'Henkel, et Gunz sur la cataracte car nous ne devons pas donner ici un memoire sur la cataracte. une chose nous a beaucoup etonnés dans le Memoire de Mr. Maupillier et c'est qu'ayant louvé, meme sans la decrire la methode que Mr. Daviel a proposé dans le Mercure de 7mbre 1748 d'abbattre ces cataractes membraneuses adherentes avec une aiguille obtuse, qu'on introduit dans l'oeil par une petite ouverture qu'on a fait prealablement avec une aiguille tranchante aux membranes de l'oeil. Nous sommes etonnés dis-je, qu'il ait rien dit de l'extraction. Devrions nous croire, qu'il fit des difficultés pour l'admettre?
Apres 18 pages de remarques Mr. Maupillier nous rapporte deux observations. en la premiere nous n'y avons rien remarqué que le malheur du Malade d'etre resté aveugle avec la perte totale de l'oeil. la seconde observation est terminé par cette reflexion – qu'attendre la maturité des cataractes est un vieux préjugé au quel on ne doit point avoir egard – George Henry Brochel nous a donné il y a quelques années une Dissertation de cataracta omni tempore deponenda. il y a aussi une these sur le meme sujet du 1728. Mr. Daviel en a dit quelques mots dans son memoire.
Nous aurions voulu detailler plus amplement les remarques de Mr. Maupillier mais nous avons desesperé de pouvoir i reussir. car elles sont ecrittes avec tres peu d'ordre, il y a melé des choses qui n'etoient point de son sujet et meme quelques unes qui n'etoient point de la Chirurgie et en tout il n'y a rien dont nous puissions croire, que l'Academie puisse un jour en faire usage.

Bouvin

Paris ce 18 7mbre 1755

Ambroise Bertrandi